

Réalisez le bulletin de paie d'un salarié Cadre en CDI à temps plein

Salaire de base : 4 444,98 €

Effectif de l'entreprise : 70 salariés

Mois de janvier 2024

Taux AT : 1,9 %

Taux versement mobilité : 2,1 %

Taux PAS : 6 %

Mutuelle complémentaire : forfait de 37 € répartis 50 % / 50 %